



BOX TV : LAGOON TABLE SUR LA CONVERGENCE

Lagoon a annoncé le lancement d'une box TV. Au menu : une offre de vidéos à la demande déployée grâce à un partenariat avec Vidéofutur, soit un portefeuille de mille films (en illimité renouvelé tous les mois) et un fonds de plusieurs milliers de références accessibles à bas prix. Les programmes, hébergés localement, bénéficieront, assure Lagoon, « d'une qualité de connexion optimale », contrairement au catalogue de l'Américain Netflix.

Le développement de cette box, qui permet d'accéder, bien sûr, aux chaînes de la TNT et à du *replay*, vient s'inscrire dans une stratégie d'alliance et de convergence des usages (TV en synergie avec Internet) poursuivi par l'opérateur, dans un contexte de déploiement du très haut débit fixe et mobile. Can'l, avec sa Go TV, s'était déjà frotté à ce créneau. Pour Thierry Milard, directeur général, c'est une question de *life style*. « On ne va pas passer du jour au lendemain à un mode de consommation non linéaire, mais on va venir : les films à heure fixe, c'est dépassé. » ■

FINANCES PUBLIQUES : RECETTES EN HAUSSE, DÉPENSES EN BAISSÉ

Recettes de fonctionnement globales en hausse de 3,1 % et dépenses de fonctionnement en baisse de 8 % : les comptes administratifs 2015 de la Nouvelle-Calédonie reflètent la politique de réduction des coûts engagée et la progression des impôts directs évaluée à + 1,5 %. ■



CARNET

Nouveau parking à Magenta. Situé à 500 mètres de l'aérodrome de Magenta et desservi par navettes (aller/retour, toutes les quinze minutes), le nouveau parking (P2) compte cent seize places de stationnement (ouverture de 5 h 00 à 20 h 00). Il sera gratuit durant le réaménagement de l'actuel parking.



Trophées de l'entreprise. Les entreprises souhaitant participer à ce concours ont jusqu'au 6 juillet pour renvoyer leurs dossiers de candidature dans l'une ou plusieurs des cinq catégories proposées : création d'entreprise, environnement, numérique, innovation et export. En 2014, cent seize entreprises avaient participé.

Petits colis moins chers. Les colis de faible épaisseur (moins de 3 cm), traités désormais dans la catégorie « courrier », voient leur tarif postal baisser.

Repair agréé. Le syndicat REPAIR (réseau professionnel pour une agriculture innovante et responsable), impliqué dans la veille et les mesures de lutte phytosanitaire, est désormais reconnu en tant qu'organisation professionnelle agricole (OPA). Sur les quarante-cinq exploitations agricoles adhérentes, onze sont certifiées « Agriculture responsable ».